

Reçu en préfecture le 02/04/2025



ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF



Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération

JEUDI 27 MARS 2025

CC2025 055: Finances / Budget primitif 2025 - Budget annexe

réseau transports urbains

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 10 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni Salle du Panoramique, Avenue de la République, 13150 Tarascon, sous la présidence de Monsieur Patrick DE CAROLIS, Président, et suivant la convocation en date du 13 mars 2025.

Membres du conseil communautaire en exercice : quarante-quatre

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

Madame Sophie ASPORD, Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Julien BESANÇON, Monsieur Guy BONO, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Patrick DE CAROLIS, Monsieur Olivier DEBICKI, Madame Séverine DELLANEGRA, Madame Françoise FAVIER, Madame Marie-Amélie FERRAND-COCCIA, Monsieur Cyril GIRARD, Madame Mandy GRAILLON, Monsieur Robert ISNARD, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Clotilde MADELEINE, Madame Valérie MARTEL-MOURGUES, Monsieur Geoffrey MORRA, Monsieur Michel NAVARRO, Madame Anne-Claire ORIOL, Madame Laurie PONS, Monsieur Roland PORTELA, Monsieur Gérard QUAIX, Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE, Monsieur Erick SOUQUE, Madame Tania TEIXIER

Etaient absents excusés avec pouvoir :

- Madame Paule BIROT-VALON (pouvoir donné à Monsieur Erick SOUQUE)
- Madame Eva CARDINI (pouvoir donné à Monsieur Jean-Michel JALABERT)
- Madame Céline CHIOUSSE (pouvoir donné à Madame Séverine DELLANEGRA)
- Madame Claire DE CAUSANS (pouvoir donné à Madame Mandy GRAILLON)
- Monsieur Frédéric IMBERT (pouvoir donné à Monsieur Pierre RAVIOL)
- Monsieur Nicolas KOUKAS (pouvoir donné à Monsieur Mohamed RAFAI)
- Madame Sybille LAUGIER-SERISANIS (pouvoir donné à Madame Marie-Amélie FERRAND-COCCIA)
- Monsieur Guy LUPERINI (pouvoir donné à Madame Clotilde MADELEINE)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Monsieur Fabien BOUILLARD)

Etaient absents excusés:

- Monsieur Sébastien ABONNEAU
- Madame Lucie BARZIZZA
- Madame Dominique BONNET
- Madame Olga MARTINEZ
- Monsieur Serge MEYSSONNIER
- Madame Françoise PAMS



Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF

Arles Crau Camargue Montagnette

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Madame Mandy GRAILLON remplisse cette fonction?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Mandy GRAILLON pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

CC2025 055: Finances / Budget primitif 2025 - Budget annexe

réseau transports urbains

Rapporteur: Madame Marie-Amélie FERRAND-COCCIA

Nomenclature ACTES: 7.1

Il s'agit d'approuver le budget primitif du budget annexe du réseau de transports urbains de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2025. Le budget est voté avec reprise des résultats 2024 après le vote du compte administratif 2024.

Le principe d'équilibre pour chaque section est bien respecté, conformément à la maquette budgétaire annexée au présent rapport.

Les montants arrêtés en dépenses et en recettes du budget primitif pour chaque section tels qu'ils figurent dans la dite maquette budgétaire s'établissent comme suit :

Budget annexe réseaux transports

SECTION EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au présent budget	12 817 250,00 €	11 964 998,53 €
Restes à réaliser de l'exercice	- €	- €
Résultat reporté	- €	852 251,47 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	12 817 250,00 €	12 817 250,00 €

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au présent budget	1 669 735,00 €	2 031 334,75 €
Restes à réaliser de l'exercice	119 572,73 €	- €
Résultat reporté	242 027,02 €	- €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 031 334,75 €	2 031 334,75 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M43;

Vu la délibération du conseil communautaire CC2025-008 du 27/02/2025, relative au débat et au rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025 ;

Considérant la maquette budgétaire annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif 2025 du budget annexe du réseau des transports urbains par nature et par chapitre;

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget primitif 2025 du budget annexe du réseau de transports dans sa présentation par nature et complété des annexes urbains

ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF



Arles Crau Camargue Montagnette

réglementaires ;

- 2 DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément aux tableaux ci-dessous ;
- 3 AUTORISER le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

	_	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 817 250,00	11 964 998,53
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	852 251,47
_	= -	-	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 817 250,00	12 817 250,00
	_	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 669 735,00	2 031 334,75
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	119 572,73	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
TS	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	242 027,02	0,00
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 031 334,75	2 031 334,75
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	14 848 584,75	14 848 584,75

Envoyé en préfecture le 02/04/2025 Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF

Arles Crau Camargue Montagnette

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 037 050,00	0,00	10 746 210,00	0,00	10 746 210,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	312 361,09	0,00	351 305,00	0,00	351 305,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Te	otal des dépenses de gestion des services	11 379 411,09	0,00	11 132 515,00	0,00	11 132 515,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	11 404 411,09	0,00	11 147 515,00	0,00	11 147 515,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	435 000,00		1 406 915,00	0,00	1 406 915,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	228 862,14		262 820,00	0,00	262 820,00
043	Opérat" ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	663 862,14		1 669 735,00	0,00	1 669 735,00
	TOTAL	12 068 273,23	0,00	12 817 250,00	0,00	12 817 250,00

	*
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	E.
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 817 250,00



Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF

RECETTES D'EXPLOITATION

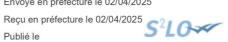
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	5 000 000,00	0,00	5 150 000,00	0,00	5 150 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 963 121,60	0,00	6 735 298,53	0,00	6 735 298,53
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	otal des recettes de gestion des services	10 963 121,60	0,00	11 925 298,53	0,00	11 925 298,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	[0]	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes réelles d'exploitation	10 963 121,60	0,00	11 925 298,53	0,00	11 925 298,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	39 677,46		39 700,00	0,00	39 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	39 677,46	i j	39 700,00	0,00	39 700,00
	TOTAL	11 002 799,06	0,00	11 964 998,53	0,00	11 964 998,53

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	852 251,47
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 817 250,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8) 1 630 035,0	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--

ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF



Arles Crau Camargue Montagnette

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 745,07	119 572,73	300 000,00	0,00	419 572,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	125 000,00	0,00	30 035,00	0,00	30 035,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 6	Total des dépenses d'équipement	216 745,07	119 572,73	330 035,00	0,00	449 607,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatº (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	900 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	1 116 745,07	119 572,73	1 630 035,00	0,00	1 749 607,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	39 677,46		39 700,00	0,00	39 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	39 677,46		39 700,00	0,00	39 700,00
	TOTAL	1 156 422,53	119 572,73	1 669 735,00	0,00	1 789 307,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	242 027,02
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 031 334,75



ID: 013-241300417-20250327-CC2025_055-BF



Arles Crau Camargue Montagnette

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	50000	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves (7)	0,00	0,00	361 599,75	0,00	361 599,75	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat ^a (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	les recettes financières	0,00	0,00	361 599,75	0,00	0 361 599,75	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00 0,00 361 599,75 0		0,00	361 599,75
021	Virement de la section d'exploitation (4)	435 000,00		1 406 915,00	0,00	1 406 915,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	228 862,14		262 820,00	0,00	262 820,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	l des recettes d'ordre d'investissement	663 862,14		1 669 735,00	0,00	1 669 735,00
9	TOTAL	663 862,14	0,00	2 031 334,75	0,00	2 031 334,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 031 334,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 630 035,00



Reçu en préfecture le 02/04/2025







Arles Crau Camargue Montagnette

BESANÇON, Paule BIROT-VALON, Fabien BOUILLARD, Eva CARDINI, Céline CHIOUSSE, Patrick DE CAROLIS, Claire DE CAUSANS, Olivier DEBICKI, Séverine DELLANEGRA, Françoise FAVIER, Marie-Amélie FERRAND-COCCIA, Mandy GRAILLON, Frédéric IMBERT, Robert ISNARD, Jean-Michel JALABERT, Sybille LAUGIER-SERISANIS, Lucien LIMOUSIN, Guy LUPERINI, Nathalie MACCHI-AYME, Clotilde MADELEINE, Valérie MARTEL-MOURGUES, Geoffrey MORRA, Michel NAVARRO, Anne-Claire ORIOL, Laurie PONS, Roland PORTELA, Gérard QUAIX, Pierre RAVIOL, Christiane SALLE, Erick SOUQUE

Abstentions (5): Mesdames et Messieurs :

Guy BONO, Cyril GIRARD, Nicolas KOUKAS, Mohamed RAFAI, Tania TEIXIER

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, par courrier adressé au tribunal administratif de Marseille ou par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>

Le Président Patrick de CAROLIS

